

LA DUNE BOUCALAISE

Assemblée Générale Ordinaire

L'an 2018, le 20 Août 2018 à 18h chez les Cabaud, maison Mire Maa, impasse du Serpolet, Vieux-Boucau, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée annuelle ordinaire suivant convocation en date du 6 Août 2018.

Chaque membre, en entrant en séance, a signé la feuille de présence tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire s'il était porteur du pouvoir d'un autre membre.

Marc Chollet, président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée.

Florence Chollet et FX Saint-Macary sont désignés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Les scrutateurs déclarent que 33 membres sont présents ou représentés sur 150 membres à ce jour. L'assemblée peut valablement délibérer.

Marc Chollet rappelle que la présente assemblée est convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport moral et d'activité de l'année 2017
- Rapport financier de l'année 2017

- Approbation
- Quitus donné au CA
- Suspension temporaire des cotisations pour 2018
- Questions diverses

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2017:

Il ne s'est rien passé de notable cette année.

2) Rapport financier :

L'association dispose de 1724,51€.

3) Approbations

- du rapport moral et d'activité 2017 (à l'unanimité)
- du rapport financier 2017 (à l'unanimité)
- quitus donné au CA (à l'unanimité)

4) Cotisations :

Pour l'heure, l'association n'ayant pas utilisé de cet argent, il est proposé de continuer à surseoir à la cotisation annuelle.

7) Questions diverses :

- Demande de désensablement de la partie haute de la rue de l'Erg auprès de la Mairie : résolution rejetée par la majorité des adhérents.
- Demande d'un RDV à la Mairie pour parler du Plan Plage : résolution approuvée à l'unanimité.
- Evolution de la loi littorale : Vincent de Laporterie va se renseigner auprès d'un député et nous tiendra informés.

Prochaine AG en 2018 chez les Moreau ? A confirmer puisque aucun de leur représentant n'était présent.

Marc passe au vote des résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de La Dune Boucalaise pour l'année 2017 les approuve. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'année 2015, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale approuve la suspension des cotisations. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION: L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale confirme la délégation donnée au CA pour sa gestion. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Le président
secrétaire

Marc Chollet

Les scrutateurs

La

Inès Saint-Macary

